



Allocation d'initiation au travail (AIT)



Une solution pour
vos recrutements !

Qu'est-ce que l'AIT ?



WIN-WIN

Recrutement et formation d'un candidat inscrit à l'Office cantonal de l'emploi (OCE)

Aide financière de l'Etat : **40%** du salaire brut durant **max. 6 mois**

Qu'est-ce que l'AIT ?



WIN-WIN

Recrutement et formation d'un candidat inscrit à l'Office cantonal de l'emploi (OCE)

Candidats de 50 ans et plus : **50%** du salaire brut durant max. **12 mois**

Exemple de financement du salaire

Jusqu'à 50 ans	Du 1er au 2ème mois	60% du salaire brut
	Du 3ème au 4ème mois	40% du salaire brut
	Du 5ème au 6ème mois	20% du salaire brut
Dès 50 ans	Du 1er au 6ème mois	60% du salaire brut
	Du 7ème au 12ème mois	40% du salaire brut

Qui peut en bénéficier ?



Entreprises :

- Situées en Suisse
- Souhaitant recruter en CDI, exceptionnellement en CDD d'au moins 12 mois
- Prêtes à former/initier le candidat

Qui peut en bénéficier ?



Candidats :

- Inscrits à l'OCE
- Dans le délai-cadre d'indemnisation (+ de 70%)
- Ayant besoin de renforcer ou acquérir des compétences pour le poste

Dans quels cas ?

1

Vous vous intéressez à un candidat OCE, mais il lui manque certaines compétences pour être pleinement opérationnel au poste de travail

ou

2

Dans le cadre de vos démarches de recrutement, vous ne trouvez pas le candidat idéal

Comment m'y prendre, qui contacter ?

Vous avez trouvé un candidat OCE qui vous intéresse

- 1) Appeler le "service employeurs" OCE



se@etat.ge.ch



022 388 10 18

ou le conseiller en personnel suivant le candidat (par mail)

- 2) L'OCE vérifie le droit du candidat
- 3) Engagement avec ou sans AIT

ou

Vous n'avez pas encore trouvé de candidat potentiel

- 1) Annoncer le poste à pourvoir à l'OCE
- 2) L'OCE procède à *un sourcing* interne basé sur l'adéquation des compétences
- 3) Si profil 100% ok
=> engagement sans AIT
- 4) Si profil partiellement ok
=> engagement possible avec AIT

En cas d'engagement avec l'AIT....

OCE



Un-e conseiller-ère en personnel
"référent-e AIT" de l'OCE vous
accompagne

- dans la constitution du dossier
- et durant toute la formation/l'initiation en cas de besoin

Etapas de la constitution du dossier

OCE



1. Annonce d'AIT au moins **10 jours avant la prise d'emploi**
2. Formulaire de demande et ses annexes
3. Vérification par l'OCE :
 - Conformité des conditions d'engagement (usages de la branche)
 - Conformité des obligations légales
 - Plan d'initiation/formation
4. Signature du contrat de travail
5. Décision d'octroi de l'AIT

Comment compléter le formulaire de demande ?

OCE



2. → Employeur¶

Entrepriseα	Garage des 3 Chenes,¶ Fedele Sabatino¶ -α	Interlocuteurα	Pascal Vodrozα
		Téléphoneα	+41 22 736 39 28α
		Téléphone mobileα	-α
Rue/Noα	Route de Sous-Moulin 35α	Faxα	-α
NPA/Lieuα	1225 Chêne-Bourgα	Adresse e-mailα	pascal.vodroz@gmail.comα
Banqueα	α	No de compteα	α

3. → Indications relatives à l'AIT¶

Fonction occupéeα : α

¶

Initiation duα : α auα : α

¶

Taux d'activitéα :%α

¶

Salaire mensuel contractuel brut en CHFα
(y compris la part du 13^{ème} mois de salaire)α : α

¶

Motivation de la demande : : α

α

α

α

α

α

.....Saut de section (page suivante).....

Comment compléter le formulaire de demande ?

OCE



4. → Formation/initiation (si vous disposez déjà d'un plan de formation, il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique. Merci dans ce cas de bien vouloir nous l'envoyer)¶

Pour nous permettre de statuer sur votre demande, veuillez décrire, en quelques lignes, la formation/initiation prévue, ainsi que les compétences à acquérir et/ou à renforcer.¶

..... → ¶

..... → ¶

..... → ¶

..... → ¶

..... → ¶

5. → Indications complémentaires relatives à l'assuré¶

Est-ce que l'assuré est l'époux de l'employeur ou vit-il en contrat de partenariat (conformément à la loi sur le partenariat civil) avec l'employeur?¶ oui¶ non¶

¶
Sinon, est-ce que l'assuré est le concubin de l'employeur?¶ oui¶ non¶

¶
Sinon, est-ce que l'assuré a un lien de parenté avec l'employeur?¶ oui¶ non¶

¶
Si oui, veuillez fournir des indications plus détaillées¶

¶

¶

¶

¶
L'assuré a-t-il une participation financière dans l'entreprise ou est-il membre d'un comité supérieur de décision et peut-il influencer les décisions de l'employeur?¶ oui¶ non¶

Durant les deux dernières années, l'assuré a-t-il travaillé au sein de votre entreprise? Dans l'affirmative, veuillez joindre le contrat de travail et nous indiquer la durée exacte du rapport de travail.¶ oui¶ non¶

Comment compléter le formulaire de demande ?

OCE



7. → Documents à annexer à la présente demande ¶



- Copie du contrat de travail (avec clauses générales du contrat) α
- Si l'assuré est étranger, copie de l'autorisation de travail/séjour valable ou copie de l'attestation (validité 3 mois depuis la date d'émission du document). α

Les personnes soussignées certifient avoir répondu intégralement à toutes les questions en toute loyauté et prennent connaissance du fait que toute indication fausse ou incomplète peut donner lieu à des poursuites judiciaires. L'employeur accepte également les conditions énumérées et les valide par sa signature. ¶



α	α α
Lieu et date α	α Lieu et date α
α	α α
Signature de l'assuré α	α Signature de l'employeur α



Ils ont été recrutés via l'AIT

Grâce à l'AIT, des employeurs n'hésitent pas à donner leurs chances aux candidats comme Olivier, Alberto, ou Marianne. Chaque année, ils sont des centaines à pouvoir relancer leur carrière via l'AIT.

Et vous ? A qui donnerez-vous sa chance ?

Les vidéos ci-dessous sont tirées de cas réels :



Alberto,
mécanicien automobile
plaît à
Alain,
directeur d'un garage

Marianne,
assistante de direction
plaît à
Françoise,
gérante d'agence immobilière

Olivier,
gestionnaire de fortune
plaît à
Sabine,
DRH d'une cie d'assurance

Pour en savoir plus

CET HOMME VA VOUS PLAIRE



En lui offrant une formation, il pourra répondre parfaitement aux besoins de votre entreprise et exprimer tout son potentiel.

—
Avec l'allocation d'initiation au travail (AIT)

vous bénéficierez en moyenne, d'une compensation financière de 40% de son salaire brut.



www.ge.ch/emploi-entreprises/ait.asp